

CONSEIL MUNICIPAL

– Compte rendu de la séance du 30 juin 2010 –

Présents : 19 conseillers.

Absents : ANSQUER Nadine (procuration LAURENT Léa), STEPHAN Patrick (procuration SOURON Denis), LE FLOCH Jean-Yves (procuration CREDOU Ronan), FLOCH Marianne (procuration BUDINOT Maryvonne).

Secrétaire de séance : Mme TIRILLY Catherine.

- 1/ **Discussion et vote à l'unanimité des subventions pour l'année 2010 – annexe 1.**

- 2/ **Délibération accordant à l'unanimité la garantie d'emprunt de la commune pour le remboursement de quatre emprunts d'un montant total de 801.000 euros souscrits par la SA HLM Aiguillon Constructions** auprès de la caisse des dépôts et consignations relatifs à l'opération de construction de huit logements située lotissement Penfond Kreis à Plomeur.

- 3/ **Approbation à l'unanimité de la convention annuelle de partenariat C.L.C. – Malamok, pour l'animation d'un A.L.S.H.** (accueil de loisirs sans hébergement) en 2010. La participation prévisionnelle de la commune est de 10.300 euros.

- 5/ **Discussion et vote à l'unanimité des participations, subventions et tarifs pour l'année scolaire 2010/2011 :**
 - * **Participation à l'achat de fournitures dans les écoles publiques de Plomeur, pour l'année 2011 :**
 - √ Par élève du primaire : 44,75 €
 - √ Par élève de la maternelle : 39,50 €

 - * **Participation à l'achat de fournitures scolaires dans les CES et collèges du Guilvinec et de Pont-L'Abbé** au profit des familles de conditions modestes (impôt sur les revenus inférieurs à 500 euros) : 50,65 €.

 - * **Subventions pour voyage d'étude, échange scolaire, classe de neige, de nature ou de mer** (par élève de Plomeur et par an) : 7,50 € par jour, dans la limite de dix jours.

 - * **Subvention pour séjour en colonie de vacances** (par enfant et par an) : 26,00 €.

 - * **Arbre de Noël des enfants 2010 :**
 - √ Par élève du primaire : 9,50 €
 - √ Par élève de la maternelle : 10,00 €

 - * **Subvention à la classe d'intégration scolaire de l'école publique élémentaire de Pont-L'Abbé** : 26,90 €.

 - * **Tarifs de la garderie des enfants du groupe scolaire Louis Courot** (hors goûter) :

- √ Matin (7h30-8h50) : 1,00 €
- √ Soir (17h00-18h00) : 0,80 €
- √ (17h00-19h00) : 1,60 €
- √ Matin et soir : 2,20 €

√ Gratuité à partir du 3ème enfant.

Majoration de 0,20 € des tarifs pour l'accueil des enfants résidant à l'extérieur de la commune.

√ Goûter : 0,35 €

*** Tarifs de la restauration scolaire municipale :**

- √ Elève de l'école primaire : 2,75 €
- √ Elève de l'école maternelle : 2,70 €
- √ Enseignant : 5,10 €

Majoration de 0,20 € par repas appliquée pour les enfants résidant à l'extérieur de la commune.

5/ Discussion et vote à l'unanimité :

*** du tarif de location annuelle :**

- √ Espace-jeunesse-loisirs : 150,00 €
- √ Maison pour tous : 150,00 €
- √ Salle polyvalente : 150,00 €

*** de la redevance d'assainissement non collectif :**

- √ Contrôle de conception : 52,00 €
- √ Contrôle de réalisation : 100,00 €

*** de la décision modificative n°4 - Budget général :** transfert de crédits en dépenses d'investissement ainsi qu'il suit :

- √ 15000 € de l'article 020 (dépenses imprévues) à l'article 23159 (travaux d'électrification).
- √ 15000 € de l'article 020 (dépenses imprévues) à l'article 21571 (matériel roulant).

6/ Délibération sollicitant une subvention départementale pour les travaux d'aménagement du carrefour de la R.D. n° 785 et Hent Mejou d'Al Laë (pistes cyclables / couche de roulement).

Communication du compte rendu annuel de concession 2009 – GRDF- et du rapport annuel sur le service public de l'assainissement collectif – SAUR.

VU pour être affiché le 6 juillet 2010 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales.

Le Maire,
Léa LAURENT

Subventions 2010 aux associations – Annexe 1

Comité d'Animation de Plomeur	867,00 €
Berr Amzer	104,00 €
Les Gars de Plomeur	1071,00 €
Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique	1804,00 €
Association 3 ^{ème} âge	632,00 €
Société de chasse « La Bécasse »	219,00 €
APEL N-D de Tréminou	757,00 €
C.A Bigouden	220,00 €
C.C Bigouden	50,00 €
Centre des Apprentis de Cuzon	90,00 €
Les Gars de Plomeur – Ecole de Football	834,20
AFIDESA – PLOMEUR	204,00 €
Tennis de Table – PLOMEUR	877,00 €
Ecole de Tennis de Table PLOMEUR	388,00 €
Courir à Plomeur	438,00 €
Amicale Laïque	102,00 €
Association PLOMEUR-SOROCENI (Roumanie)	581,00 €
Syndicat Elevage <i>canton Pont-l'Abbé-Le Guilvinec</i>	333,00 €
Tamm Kreiz	90,00 €
Association War'Maez	280,00 €
Bagad Cap Caval	785,00 €
Cyclo Club de PLOMEUR	300,00 €
Tennis Club du <i>GUILVINEC</i>	180,00 €
Comité de jumelage PLOMEUR-COSPEDA	581,00 €
Lire à Plomeur	1662,00 €
Gym Form	328,00 €
Maison Familiale – <i>POULLAN</i>	50,00 €
Emglev Ar Vro	84,00 €
Ass. pêche et de Prot. des milieux en Pays bigouden	50,00 €
Amicale des sapeurs pompiers	230,00 €
Compagnie des archers bigoudens	50,00 €
AFOBAT	50,00 €
C.C.I. - Brest	50,00 €
Kangourou Surf Club	116,40 €
B.T.P. formation – Morbihan	50,00 €
S.E.P.N.B.	50,00 €
Pont-L'Abbé basket club	50,00 €

Gym Plonéour	50,00 €
Prévention routière	50,00 €
RASED	271,00 €
Rugby club bigouden	50,00 €